

République Française

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-GEORGES**

Département du CANTAL

**SÉANCE du 20 mai 2022
N° 29 / 2022**

Conseillers en exercice : 15
Présents : 13
Pouvoir(s) : 2
Absent(s) excusé(s) : 2
Votants : 15
Présents :
Absents excusés :
Pouvoirs :
Secrétaire de séance :

L'an deux mil vingt-deux, le vingt mai, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Saint-Georges, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU.

Mesdames, Messieurs Jean-Jacques MONLOUBOU, Bernadette ALBARET, Alain ANDRIEUX, Béatrice ANTONY, Bernadette ANTONY, Isabelle AVENEIN-DECHAMBRE, Christine BACHELLERIE-NINYEM FOKO, Jean-Paul BERTHET, Martine BERTRAND, Paul CHALVET, Daniel MALLET, Romain MALLET et Matthieu VILLENEUVE.

M. Guillaume CASTEL et Mme Angélique GERBERT.

Guillaume CASTEL donne pouvoir à Jean-Jacques MONLOUBOU.
Angélique GERBERT donne pouvoir à Jean-Paul BERTHET.

Daniel MALLET.

Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié le 21/06/2022 et que la convocation avait été faite le 14 mai 2022

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 21/06/2022

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de réception en Préfecture, auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

OBJET : AVENANTS AU MARCHÉ DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE_LOTS 1 & 4

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de l'exécution des travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère, afin de tenir compte des travaux spécifiques dus à des difficultés et sujétions d'ordre technique et afin de pouvoir régler les prestations complémentaires non prévues dans le marché initial, la conclusion d'avenants s'avère nécessaire pour les lots 1 démolitions – gros œuvre – façades et lot 4 menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois.

Vu le code de la commande publique,
Vu les délibérations du conseil municipal n° 21/2021 du 20 avril 2021 et 28/2021 du 4 juin 2021 portant attribution des différents lots du marché de travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère,
Vu la délibération du conseil municipal n° 35/2021 du 13 septembre 2021 autorisant la signature des avenants au marché pour les lots 2 charpente bois et lot 10 désamiantage,
Vu la délibération du conseil municipal n° 12/2022 du 25 mars 2022 autorisant la signature d'un avenant au marché pour le lot 1 démolitions – gros œuvre – façades,

M. le Maire rappelle que l'entreprise SALESSE a été attributaire du lot n° 1 démolitions – gros œuvre – façades pour un montant de 59.000,00 € HT soit 70.800,00 € TTC auquel s'est ajouté l'avenant n° 1 pour un montant supplémentaire de travaux de 10.527,51 € HT soit 12.633,01 € TTC portant ainsi le montant du marché pour le lot n° 1 à 69.527,51 € HT soit 83.433,01 € TTC.

La sujétion a été émise de reprendre les encadrements détériorés et appuis baies pierre pour la pose et l'étanchéité des menuiseries extérieures bois en montants et rejingots.

La mise en œuvre de ces travaux entraîne un surcoût de 1.903,66 € HT.

Pour le lot 4 menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois, l'entreprise SARL MIRAMONT – MENUISERIE DE LA FLORIZANE a été attributaire du marché pour un montant de 30.534,14 € HT sur la tranche ferme soit 36.640,96 € TTC, 3.692,20 € HT sur la tranche conditionnelle soit 4.430,64 € TTC, 1.284,50 € HT (1.541,40 € TTC) pour l'option 1 et 3.872,00 € HT (4.646,40 € TTC) pour l'option 2. Ces modifications consistent en la fourniture et la pose de menuiseries extérieures au vu de l'état sanitaire initial après dépose et démolition de la partie logement, ainsi qu'en la fourniture et la pose de menuiseries extérieures pour l'aménagement de la salle communale et d'un bureau à l'arrière, initialement prévues en partie optionnelle, ce qui représente un surcoût de 12.468,10 € HT soit 14.961,72 € TTC.

Les deux avenants cumulés portent le montant des travaux à :

Tranche ferme : 227.024,33 € HT

Tranche conditionnelle : 17.589,05 € HT

Option 1 : - 6,85 € HT / Option 2 : 0,00 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

● **AUTORISE** M. le Maire à signer les avenants suivants ainsi que tous les documents s'y rapportant pour leur exécution.

Lot 1 – démolitions – gros œuvre – façades : reprise des encadrements détériorés et appuis baies pierre pour la pose et l'étanchéité des menuiseries extérieures bois en montants et rejingots

Montant initial : 59.000,00 € HT (70.800,00 € TTC)

Avenant n° 1 : 10.527,51 € HT (12.633,01 € TTC)

Avenant n° 2 : 1.903,66 € HT (2.284,39 € TTC)

Nouveau montant : 71.431,17 € HT (85.717,40 € TTC)

Lot 4 – menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : fourniture et pose de menuiseries extérieures au vu de l'état sanitaire initial après dépose et démolition de la partie logement et pour l'aménagement de la salle communale avec un bureau à l'arrière initialement prévues en partie optionnelle

Tranche ferme :

Montant initial : 30.534,14 € HT (36.640,96 € TTC)

Avenant n° 1 : 7.625,10 € HT (9.150,12 € TTC)

Nouveau montant : 38.159,24 € HT (45.791,08 € TTC)

Tranche conditionnelle :

Montant initial : 3.692,20 € HT (4.430,64 € TTC)

Avenant n° 1 : 4.843,00 € HT (5.811,60 € TTC)

Nouveau montant : 8.535,20 € HT (10.242,24 € TTC)

Options 1 et 2 :

Néant

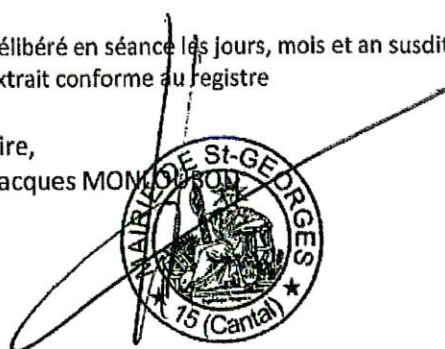
Pour : 15 voix

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

Le Maire,

Jean-Jacques MONTEYRON





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES AVENANT N° 2 lot n° 1 gros œuvre ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges _ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL Entreprise SALESSE _ 6 allée des Tilleuls, Le Bourg 15320 PIERREFORT
Tél : 04.71.23.33.42
SIRET : 34319213400017

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 1_ Gros œuvre – démolitions – VRD : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconduction de 10 mois demandés.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 59.000,00 €
- Montant TTC : 70.800,00 €

Montant du marché après avenant n° 1 :

- Montant HT : 69.527,51 €
- Montant TTC : 83.433,01 €

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Reprise des encadrements détériorés et appuis baies pierre pour la pose et l'étanchéité des menuiseries extérieures bois en montants et rejingots

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 1.903,66 €
- Montant TTC : 2.284,39 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 2,73 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 71.431,17 €
- Montant TTC : 85.717,40 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. SALESSE Clément, gérant	Pierrefort	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

AVENANT N° 1 lot n° 4 menuiseries ext / int ¹

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

Commune de Saint-Georges _ 2 Place de l'Église, Le Bourg 15100 SAINT-GEORGES
Tél : 04.71.60.09.91 / email : mairie-stgeorges@orange.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

SARL MIRAMONT – Menuiserie de la Florizane _ 4 ZI La Florizane 15100 SAINT-FLOUR
Tél : 04.71.60.37.21
SIRET : 49130154500019

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre. En cas d'allotissement, préciser également l'objet de la consultation. En cas d'accord-cadre, indiquer l'objet de ce dernier.)

Lot n° 4_ Menuiseries extérieures – menuiseries intérieures bois : restauration et aménagement de l'ancien presbytère de Saint-Georges

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 27 avril 2021 / réf marché : 2021-01

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 9 mois + reconduction de 10 mois demandés.

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

Tranche ferme

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 30.534,14 €
- Montant TTC : 36.640,97 €

Tranche conditionnelle

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 3.692,20 €
- Montant TTC : 4.430,64 €

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie et des finances.

D - Objet de l'avenant.

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public ou l'accord-cadre par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Fourniture et pose de menuiseries extérieures au vu de l'état sanitaire initial après dépose et démolition de la partie logement.

Fourniture et pose de menuiseries extérieures pour l'aménagement de la salle communale et d'un bureau arrière initialement prévues en partie optionnelle.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

(Cochez la case correspondante.)

NON

OUI

Montant de l'avenant :

Tranche ferme

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 7.625,10 €
- Montant TTC : 9.150,12 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 24,97 %

Tranche conditionnelle

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 4.843,00 €
- Montant TTC : 5.811,60 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 131,17 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 46.694,44 €
- Montant TTC : 56.033,32 €

Soit

Tranche ferme : - Montant HT : 38.159,24 €
- Montant TTC : 45.791,08 €

Tranche conditionnelle : - Montant HT : 8.535,20 €
- Montant HT : 10.242,24 €

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
M. GIRARD Mickaël, responsable de chantier	Saint-Flour	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011.